

Niveau :	BUT 1					Année
Domaine :	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE					BUT1
Mention :	GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE					
Volume horaire étudiant :	70 h	401 h	369 h	h	150 h	990 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Jean-Marie JOUVARD ☎ 03.85.42.43.10 jean-marie.jouvard@u-bourgogne.fr	Suivi scolarité ☎ 03.85.42.44.62 scola@iutchalon.u-bourgogne.fr
Directeur des Etudes	Secrétariat Pédagogique
Damien PAILLOT ☎ 03.85.42.43.22 damien.paillot@u-bourgogne.fr	Annick JAULT ☎ 03.85.42.43.12 annick.jault@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : IUT Chalon-sur-Saône	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Tous les domaines d'activité (production industrielle, recherche appliquée, services...) sont concernés par les besoins de maintenance et d'amélioration d'équipements ou de systèmes, qui font appel à des compétences professionnelles pluridisciplinaires.

L'objectif du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Génie Industriel et Maintenance (GIM) est de former en six semestres des cadres intermédiaires aux compétences reconnues pour installer, maintenir en condition opérationnelle, sécuriser, améliorer un système pluritechnique, et participer à la gestion de moyens techniques et humains d'un service.

La formation BUT GIM permet d'acquérir des compétences opérationnelles par des mises en situations professionnelles, notamment à l'aide de projets tutorés et de stages ou de l'alternance, qui développent l'application en autonomie des ressources pédagogiques et la construction du portefeuille de compétences. Les enseignements sont basés sur les sciences de l'ingénieur (énergétique, mécanique, génie électrique, informatique industrielle...), les disciplines propres à la maintenance (méthodes et techniques avancées de maintenance, organisation des systèmes industriels...) et les disciplines transversales (communication écrite et orale, anglais, mathématiques, informatique, gestion...). Ils apportent également des méthodes de travail et d'analyse pour s'adapter à de nouvelles problématiques, aux évolutions des outils numériques et aux exigences de développement durable.

Les titulaires d'un BUT GIM sont aptes à intervenir sur des systèmes pluritechniques (électriques, mécaniques, thermiques...) dans le respect de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Capables de communiquer et de travailler en équipe, les titulaires d'un BUT GIM participent à l'analyse des dysfonctionnements et à la mise en place des actions correctives, préventives ou amélioratives, ainsi qu'à la gestion d'un service. Les titulaires d'un BUT GIM contribuent également à l'installation de nouveaux équipements ou à leur mise en conformité avec la réglementation, au suivi d'indicateurs pertinents ainsi qu'à l'intégration de technologies innovantes pour améliorer la performance des systèmes.

A partir de la deuxième année, une spécialisation progressive est proposée à travers le choix d'un parcours :

- Parcours **Management Méthodes et Maintenance Innovante (3MI)** est centré sur la fiabilité, la sécurité et le fonctionnement optimal d'un système pluritechnique, sur l'organisation des opérations de contrôle et de supervision, et sur la gestion et l'animation des équipes d'interventions.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les titulaires du BUT GIM sont capables de maintenir en condition opérationnelle un système pluritechnique, de l'améliorer, d'organiser son installation, de sécuriser son fonctionnement et de participer à la gestion des moyens techniques et humains du service. Les titulaires du BUT GIM savent exploiter et analyser toutes les données recueillies sur le fonctionnement des systèmes tout en agissant de manière responsable et respectueuse des normes en vigueur. Les titulaires du BUT GIM savent rendre compte de leurs activités en respectant l'organisation professionnelle.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les 5 compétences visées par le BUT GIM sont :

- Maintenir en condition opérationnelle un système pluritechnique (Maintenir),
- Améliorer un système pluritechnique (Améliorer),
- Organiser l'installation d'un système pluritechnique (Installer),
- Participer à la gestion des moyens techniques et humains d'un service (Manager),
- Sécuriser le fonctionnement d'un système (Sécuriser).

Le parcours Management Méthodes et Maintenance Innovante (3MI) permet d'obtenir le niveau 2 des compétences Améliorer et Installer et le niveau 3 des compétences Maintenir, Manager et Sécuriser.

Le BUT GIM est un diplôme de grade licence, il ouvre des possibilités de poursuivre d'études en master ou école d'ingénieurs.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

A l'issue de la première année l'étudiant devra avoir atteint et validé le niveau 1 des compétences Maintenir, Améliorer, Organiser, Participer et Sécuriser.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17) « *les demandes d'admission en première année d'IUT sont examinées par un jury désigné par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT* »

Publics concernés : préparant et titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent en adéquation avec la formation demandée

Lycéens en terminale, étudiants en réorientation, candidats en reprise d'études. Le calendrier des candidatures est fixé nationalement, la saisie des candidatures et des vœux s'effectue sur la plateforme

[Parcoursup](#)

Candidats étrangers (hors espace économique européen) : dépôt de candidature sur [Campus France](#)

Pour plus d'information relatives aux candidatures consultez [nos pages web sur le site de l'IUT](#)

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale (càd poursuite d'études) : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation gim@iutchalon.u-bourgogne.fr

En formation continue (càd reprise d'études éligible à un dispositif de financement) : s'adresser au service de formation continue de l'université [SEFCA](#)

Organisation et descriptif des études :

- Schéma général:

Arrêté du 27 mai 2021 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »

Point 3 : Référentiel de formation

Le bachelor universitaire de technologie est organisé en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE) et chaque niveau de développement des compétences se déploie sur les deux semestres d'une même année.

Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une compétence finale et à un niveau de cette compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale.

Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- un pôle "Ressources", qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,
- un pôle "Situation d'apprentissage et d'évaluation" (SAÉ) qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles l'étudiant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche portfolio.

Le référentiel de formation de chaque spécialité contient des préconisations sur les SAÉ

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

COMPETENCE	Ressources et SAÉ	CM	TD	TP	Projet	Total hors projet	Type éval	Coeff	ECTS		
UE11 <i>Maintenir</i>	RESSOURCES										
	R1.01 – Mathématiques 1	1.5	5.5	1.5		8.5	CC	4.5			
	R1.02 – Informatique 1		1.0	4.0		5.0	CC	2			
	R1.03 – Mécanique matériaux 1	1.0	6.0	3.5		10.5	CC	6			
	R1.04 – Génie électrique 1	2.0	5.0	4.0		11.0	CC	6			
	R1.05 – Technologie mécanique et fluidique 1	0.5	3.0	3.5		7.0	CC	3			
	R1.06 – Electricité et automatismes industriels 1	0.5	1.0	1.0		2.5	CC	1.5			
	R1.07 – Méthodes maintenance	1.5	5.0	1.0		7.5	CC	4			
	R1.08 – Organisation des systèmes industriels	1.5	4.0	3.0		8.5	CC	4			
	R1.09 – Techniques d'expression et communication 1		1.5	3.0		4.5	CC	2			
	R1.10- Anglais 1		1.5	3.0		4.5	CC	2			
	R1.11 – Projet personnel et professionnel (PPP)	1.0	2.0			3.0	CC	1			
							CC				
		SAÉ									
SAE 11 – Exécuter des opérations élémentaires de maintenance		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24				
Portfolio		2.0			2.0	CC					
TOTAL UE11		9.5	43.5	34.5	15.0	87.5		60	6		
UE12 <i>Améliorer</i>	RESSOURCES										
	R1.01 – Mathématiques 1	2.0	6.0	1.5		9.5	CC	5			
	R1.02 – Informatique 1		1.0	4.0		5.0	CC	2.5			
	R1.03 – Mécanique matériaux 1	2.0	6.0	4.0		12.0	CC	6			
	R1.04 – Génie électrique 1	1.0	6.0	4.0		11.0	CC	6			
	R1.05 – Technologie mécanique et fluidique 1	0.5	3.0	6.0		9.5	CC	5			
	R1.06 – Electricité et automatismes industriels 1	0.5	2.0	2.0		4.5	CC	3			
	R1.07 – Méthodes maintenance	1.5	4.0	1.0		6.5	CC	3.5			
	R1.09 – Techniques d'expression et communication 1		1.5	3.0		4.5	CC	2			
	R1.10- Anglais 1		1.5	3.0		4.5	CC	2			
	R1.11 – Projet personnel et professionnel (PPP)	1.0	2.0			3.0	CC	1			
		SAÉ									
	SAE 12 – Remplacer un élément avec changement de modèle		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24			
	Portfolio		2.0			2.0	CC				
TOTAL UE 12		8.5	41.0	35.5	15.0	85.0	CC	60	6		
UE13	RESSOURCES										
	R1.01 – Mathématiques 1	2.0	6.0	1.5		9.5	CC	5			

<i>Installer</i>	R1.02 – Informatique 1		1.0	4.0		5.0	CC	3		
	R1.03 – Mécanique matériaux 1	2.0	7.0	4.5		13.5	CC	7		
	R1.04 – Génie électrique 1	1.0	6.0	4.0		11.0	CC	6		
	R1.05 – Technologie mécanique et fluide 1	0.5	3.0	8.0		11.5	CC	7		
	R1.06 – Electricité et automatismes industriels 1	0.5	2.0	2.0		4.5	CC	3		
	R1.09 – Techniques d'expression et communication 1		1.5	3.0		4.5	CC	2		
	R1.10- Anglais 1		1.5	3.0		4.5	CC	2		
	R1.11 – Projet personnel et professionnel (PPP)	1.0	2.0			3.0	CC	1		
	SAÉ									
	SAE 13 – Préparer l'installation d'un équipement		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24		
Portfolio		2.0			2.0	CC				
TOTAL UE 13		7.0	38.0	37.0	15.0	82.0		60	6	
RESSOURCES										
UE14 Manager	R1.01 – Mathématiques 1	1.5	6.0	1.5		9.0	CC	4.5		
	R1.02 – Informatique 1		1.0	3.0		4.0	CC	3		
	R1.03 – Mécanique matériaux 1	1.0	3.0	2.0		6.0	CC	3		
	R1.04 – Génie électrique 1	1.0	3.0	2.0		6.0	CC	3		
	R1.05 – Technologie mécanique et fluide 1	0.5	3.0	3.5		7.0	CC	3		
	R1.06 – Electricité et automatismes industriels 1	0.5	1.0	2.0		3.5	CC	2		
	R1.07 – Méthodes maintenance	1.0	3.0	1.0		5.0	CC	3		
	R1.08 – Organisation des systèmes industriels	1.5	6.0	3.0		10.5	CC	5.5		
	R1.09 – Techniques d'expression et communication 1		3.0	6.0		9.0	CC	4.5		
	R1.10- Anglais 1		3.0	3.0		6.0	CC	3.5		
	R1.11 – Projet personnel et professionnel (PPP)	0.5	2.0			2.5	CC	1		
SAÉ										
SAE 14 – Identifier les contraintes organisationnelles d'une entreprise et leurs impacts sur l'exploitation des moyens techniques		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24			
Portfolio		2.0			2.0	CC				
TOTAL UE14		7.5	42.0	34.0	15.0	83.5		60	6	
RESSOURCES										
UE15 <i>Sécuriser</i>	R1.01 – Mathématiques 1	1.0	6.5	2.0		9.5	CC	4.5		
	R1.02 – Informatique 1					0.0	CC	0		
	R1.03 – Mécanique matériaux 1	2.0	6.0	4.0		12.0	CC	6		
	R1.04 – Génie électrique 1	1.0	6.0	4.0		11.0	CC	6		
	R1.05 – Technologie mécanique et fluide 1		2.0	6.0		8.0	CC	5		
	R1.06 – Electricité et automatismes industriels 1		2.0	2.0		4.0	CC	3.5		
	R1.08 – Organisation des systèmes industriels	1.0	6.0	3.0		10.0	CC	6		
	R1.09 – Techniques d'expression et communication 1		1.5	3.0		4.5	CC	2		

	R1.10- Anglais 1		2.5	3.0		5.5	CC	2	
	R1.11 – Projet personnel et professionnel (PPP)	0.5	2.0			2.5	CC	1	
	SAÉ								
	SAE 15 – Evaluer les risques lors d'une intervention simple		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24	
	Portfolio		2.0			2.0	CC		
TOTAL UE15		5.5	42.5	34.0	15.0	82.0		60	6
TOTAL S1		38.0	207.0	175.0	75.0	420.0		300	30

CC : contrôle continu

saé : situation d'apprentissage et d'évaluation

SEMESTRE 2

COMPETENCE	Ressources et SAÉ	CM	TD	TP	Projet	Total hors projet	Type éval	Coeff	ECTS
	RESSOURCES								
UE21 <i>Maintenir</i>	R2.01 – Mathématiques 2	1.5	5.0	1.5		8.0	CC	4	
	R2.02 – Informatique 2			7.0		7.0	CC	4	
	R2.03 – Mécanique matériaux 2	1.0	5.0	4.0		10.0	CC	5	
	R2.04 – Génie électrique 2	1.0	4.0	3.0		8.0	CC	4	
	R2.05 – Mécanique des fluides	0.5	3.0	1.0		4.5	CC	2	
	R2.06 – Technologies mécaniques et fluidique 2	0.5	3.0	2.0		5.5	CC	3	
	R2.07 – Electricité et automatismes industriels 2	1.0	2.0	5.0		8.0	CC	4	
	R2.08 – Méthodes et outils	1.0	5.0	3.0		9.0	CC	5	
	R2.10 – Techniques d'expression et de communication 2	0.5	1.0	3.0		4.5	CC	2	
	R2.11- Anglais 2		1.5	2.5		4.0	CC	2	
	R2.12 – Projet personnel et professionnel (PPP)	0.5	1.5			2.0	CC	1	
		SAÉ							
	SAE 21 – Identifier et réaliser les opérations élémentaires de maintenance		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24	
	Portfolio		2.0			2.0	CC		
TOTAL UE21		7.5	39.0	39.0	15.0	85.5		60	6
	RESSOURCES								
UE22 <i>Améliorer</i>	R2.01 – Mathématiques 2	1.5	5.0	1.5		8.0	CC	4	
	R2.03 – Mécanique matériaux 2	1.0	5.0	4.0		10.0	CC	5	
	R2.04 – Génie électrique 2	1.0	4.0	3.0		8.0	CC	4.5	
	R2.05 – Mécanique des fluides	0.5	3.0	0.5		4.0	CC	2	
	R2.06 – Technologies mécaniques et fluidique 2	0.5	3.0	2.0		5.5	CC	4	
	R2.07 – Electricité et automatismes industriels 2	1.0	4.0	9.0		14.0	CC	7	
	R2.08 – Méthodes et outils	1.0	4.0	3.0		8.0	CC	4.5	

	R2.10 – Techniques d’expression et de communication 2	0.5	1.0	3.0		4.5	CC	2	
	R2.11- Anglais 2		1.5	2.5		4.0	CC	2	
	R2.12 – Projet personnel et professionnel (PPP)	0.5	1.5			2.0	CC	1	
	SAÉ								
	SAE – Valider le remplacement d’un élément d’un système pluritechnique		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24	
	Portfolio		2.0			2.0	CC		
TOTAL UE 22		7.5	40.0	35.5	15.0	83.0	CC	60	6
	RESSOURCES								
UE23 <i>Installer</i>	R2.01 – Mathématiques 2	1.0	5.0	1.0		7.0	CC	4	
	R2.02 – Informatique 2			9.0		9.0	CC	5	
	R2.03 – Mécanique matériaux 2	0.5	4.0	3.0		7.5	CC	4	
	R2.04 – Génie électrique 2	1.0	4.0	3.0		8.0	CC	4	
	R2.05 – Mécanique des fluides	0.5	1.0	0.5		2.0	CC	1	
	R2.06 – Technologies mécaniques et fluidique 2	0.5	1.5	2.0		4.0	CC	2	
	R2.07 – Electricité et automatismes industriels 2	0.5	2.5	6.0		9.0	CC	4.5	
	R2.08 – Méthodes et outils	0.5	2.0	1.5		4.0	CC	2.5	
	R2.09 – Habilitation électrique	1.0	6.0	3.0		10.0	CC	4	
	R2.10 – Techniques d’expression et de communication 2	0.5	1.0	3.0		4.5	CC	2	
	R2.11- Anglais 2		1.5	2.5		4.0	CC	2	
	R2.12 – Projet personnel et professionnel (PPP)	0.5	1.5			2.0	CC	1	
		SAÉ							
	SAE 23 – Réaliser et vérifier le raccordement d’un équipement		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24	
	Portfolio		2.0			2.0	CC		
TOTAL UE 23		6.5	38.0	41.5	15.0	86.0		60	6
	RESSOURCES								
UE24 <i>Manager</i>	R2.01 – Mathématiques 2	1.0	5.0	1.0		7.0	CC	4	
	R2.02 – Informatique 2			8.0		8.0	CC	4	
	R2.03 – Mécanique matériaux 2	0.5	4.0	4.0		8.5	CC	5	
	R2.04 – Génie électrique 2	0.5	4.0	3.0		7.5	CC	4	
	R2.05 – Mécanique des fluides	0.5	1.5	0.5		2.5	CC	1	
	R2.06 – Technologies mécaniques et fluidique 2	0.5	1.5	1.0		3.0	CC	2	
	R2.07 – Electricité et automatismes industriels 2	0.5	1.5	4.0		6.0	CC	3	
	R2.08 – Méthodes et outils	0.5	3.0	2.0		5.5	CC	3	
	R2.10 – Techniques d’expression et de communication 2	0.5	3.0	6.0		9.5	CC	5	
	R2.11- Anglais 2		2.0	5.0		7.0	CC	4	
	R2.12 – Projet personnel et professionnel (PPP)	0.5	1.5			2.0	CC	1	
		SAÉ							

	SAE 24 – Identifier les contraintes organisationnelles d'une entreprise et leurs impacts sur l'exploitation des moyens techniques		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24	
	Portfolio		2.0			2.0	CC		
TOTAL UE24		5.0	35.0	41.5	15.0	81.5		60	6
	RESSOURCES								
UE25 Sécuriser	R2.01 – Mathématiques 2	1.0	4.0	1.0		6.0	CC	4	
	R2.03 – Mécanique matériaux 2	1.0	4.0	3.0		8.0	CC	4.5	
	R2.04 – Génie électrique 2	0.5	4.0	3.0		7.5	CC	4	
	R2.05 – Mécanique des fluides		1.5	0.5		2.0	CC	1	
	R2.06 – Technologies mécaniques et fluide 2		3.0	2.0		5.0	CC	4	
	R2.07 – Electricité et automatismes industriels 2	1.0	4.0	9.0		14.0	CC	6.5	
	R2.08 – Méthodes et outils	1.0	4.0	2.5		7.5	CC	4	
	R2.09 – Habilitation électrique	1.0	4.0	3.0		8.0	CC	3	
	R2.10 – Techniques d'expression et de communication 2		2.0	3.0		5.0	CC	2	
	R2.11- Anglais 2		1.5	2.5		4.0	CC	2	
	R2.12 – Projet personnel et professionnel (PPP)		2.0			2.0	CC	1	
		SAÉ							
	SAE 25 – Utiliser les outils de contrôle et mesure dans le milieu industriel		6.0	7.0	15.0	13.0	CC	24	
	Portfolio		2.0			2.0	CC		
TOTAL UE25		5.5	42.0	36.5	15.0	84.0		60	6
TOTAL S2		32.0	194.0	194.0	75.0	420.0		300	30
TOTAL NIVEAU 1		70.0	401.0	369.0	150.0	840.0			60

CC : contrôle continu

saé : situation d'apprentissage et d'évaluation

■ Modalités de contrôle des connaissances en BUT :

Arrêté du 27 mai 2021 Art. 1er – Les dispositions générales des programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » sont fixées conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elles déterminent notamment les règles de validation, de compensation et de progression dans le cursus de formation, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019

ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »

Point 4. Référentiel d'évaluation

4.1 Contrôle continu

Les unités d'Enseignement (UE) sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Celui-ci s'entend comme une évaluation régulière pendant la formation reposant sur plusieurs épreuves.

4.2 Assiduité

L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme

national de bachelors universitaires de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT propose à l'établissement les modalités d'application de cette obligation. Lorsqu'elles ont une incidence sur l'évaluation, elles sont arrêtées par les CFVU de chaque établissement ou tout autre organe en tenant lieu sur proposition du Conseil de l'IUT.

4.3 Conditions de validation

Le bachelors universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelors universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

4.4 Compensation

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE. Seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Des UE se référant à des niveaux de compétences finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

4.5 Règles de progression

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 4.3 et 4.4, ou par décision de jury. Durant la totalité du cursus conduisant au bachelors universitaire de technologie, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

4.6 Jury

Le jury présidé par le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du diplôme universitaire de technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle « bachelors universitaire de technologie ».